

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 41 (1944)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**† Fritz-Atal ÉTIENNE**

La Section des Montagnes neuchâteloises vient de perdre à nouveau un de ses bons et anciens membres, M. Fritz-Atal Étienne, enlevé subitement après une maladie dont il souffrait depuis quelques années déjà.

Possesseur d'un important rucher, notre regretté collègue vouait tous ses soins à ses abeilles qu'il aimait et qu'il ne voulait pas négliger malgré ses souffrances. Il s'intéressait aussi beaucoup à sa section et nous le rencontrions régulièrement aux assemblées et réunions de ruchers. Il fut aussi en son temps membre du Comité.

Nous conserverons le meilleur souvenir de notre cher collègue et ami et réitérons à sa veuve et à sa famille l'assurance de notre sincère sympathie. *R.*

*
* *

La Société d'apiculture de Lausanne a de nouveau à déplorer la disparition de très fidèles sociétaires. C'est d'abord :

† Jules BASTIAN

à Belmont s/Lausanne, ébéniste-artiste appartenant à une famille spécialisée dans la fabrication des rouets. Les fileuses d'autrefois étaient fières de posséder un rouet signé Bastian, garantie de bienfacture, de solidité et d'élégance.

La vie active et industrielle des abeilles avait depuis longtemps intéressé Jules Bastian et il soignait avec grande attention et compétence son modeste rucher. Puis

† Emmanuel DE SIEBENTHAL

fabricant de ruches et matériel apicole. Cet habile artisan aimait les abeilles. Esprit chercheur et inventif, il trouvait des perfectionnements à apporter aux ruches et aux instruments à l'usage des apiculteurs. Il les présentait aux réunions amicales avec une modestie touchante. L'une de ses dernières recherches fut une planche ingénieusement combinée pour fixer facilement les fils des cadres.

C'était un homme consciencieux, courageux, que des revers et des épreuves n'avaient pas réussi à abattre. Avec une fermeté tranquille, puisée dans une foi sincère, il poursuivait sa tâche de père de famille et c'est au moment où l'avenir apparaissait plus serein qu'une fin brusquée vint mettre un terme à sa carrière vaillamment poursuivie. Enfin

† Ernest KRAYENBUHL

notaire honoraire, membre honoraire de « La Lausanne », vétéran de la Romande, avait fait de l'apiculture son violon d'Ingres. Jeune encore, il avait pris contact avec les abeilles et ce contact fut à peine rompu par une longue et déprimante maladie. L'attribution du plateau offert aux cinquantenaires de l'apiculture par la Romande fut pour lui une grande joie.

Aux familles de ces fidèles sociétaires, la Société d'apiculture de Lausanne réitère l'expression de la réelle sympathie de ses membres.

Le Comité.

Avis administratifs

Par suite de l'augmentation continue du nombre de nos membres, les numéros de janvier, février, avril, sont complètement épuisés. (Nous sommes actuellement 6330 membres.) Mais selon notre avis précédemment paru, pour divers motifs trop spéciaux à répéter ici, la cotisation pour 1944 reste la même jusqu'à la fin de l'année. En compensation, nous enverrons à chaque nouveau membre les « Dispositions essentielles des divers services de la Romande », le catalogue de la bibliothèque, ainsi que

son règlement, quatre cartes de correspondance, en couleurs naturelles, quelques exemplaires de la brochure Hæsler : « Le miel et ses vertus ». Toutes ces publications sont fort utiles et représentent certainement plus que la valeur des trois numéros manquants.

Nous prions Messieurs les caissiers de section de prendre note de cet avis et de percevoir, comme jusqu'ici, la somme de fr. 6.— à destination de la caisse centrale.

Le numéro de juillet comprenait quarante pages, il est possible que nous soyons obligé d'en éditer encore un du même format, ce qui augmente considérablement les frais de notre *Bulletin*, comme l'a fait déjà la publication de la planche en couleurs du numéro de juin. On voudra bien comprendre la nécessité dans laquelle se trouve le gérant de la Romande de maintenir à fr. 6.— la cotisation de l'année 1944.

Schumacher.

Fédération vaudoise d'apiculture

Pour cause majeure d'occupation par la troupe des locaux et des installations qui nous sont nécessaires, l'assemblée du 30 juillet, à Granges-Marnand, est reportée au dimanche 20 août, mêmes heures et même programme.

Pour faciliter l'organisation, n'attendez pas au dernier moment et envoyez votre inscription sans retard. *Le Comité F. V. A.*

Dons reçus

Entr'aide : L. Hæsler, St-Aubin, fr. 5.—.

Bibliothèque : J. Monin, Réclère, fr. 1.—.

Rapport présidentiel

(Suite et fin)

Au sujet du *Comptoir suisse*, à Lausanne, je tiens à féliciter le bureau de la Fédération vaudoise d'avoir bien voulu étudier la question d'une exposition d'apiculture au dit Comptoir. M. Soavi, président, en a touché un mot dans son excellent rapport présenté à la dernière assemblée de la Fédération vaudoise d'apiculture. Je viens de recevoir ce projet d'exposition avec maquette et devis. Le Comité central n'a malheureusement pas pu l'examiner, ni donner son préavis, le projet m'ayant été remis il y a huit jours à peine. Nous reprendrons volontiers cette question à la fin de cette séance.

Cartes-réclame. Soucieux de favoriser l'écoulement du miel qui était plus abondant et moins recherché qu'aujourd'hui, nous avons fait faire une très jolie carte coloriée avec cette devise : « Vie et santé par le miel. » Lorsqu'il y aura surproduction de miel, espérons que ce sera le cas cette année, on nous demandera de nouveau d'intervenir pour faciliter l'écoulement des produits apicoles. Faisons dès maintenant une utile réclame par le moyen des exposi-

tions et par la diffusion de cette carte en couleurs. Les comités de sections peuvent se procurer ces cartes-réclame auprès de M. Schumacher au prix très modique de 12 francs le cent (versement du montant à notre compte de chèques II 1480).

Le *Cours de montagne*, subsidié par la Romande, a été attribué à la Section de Grandson dont le Comité doit être félicité pour la parfaite organisation de ce cours. Pour que toutes les sections de régions montagneuses puissent profiter des avantages qu'offre ce cours, le Comité central a décidé de limiter à l'avenir le subside à verser à fr. 800.— maximum.

La Section de Grandson-Pied-du-Jura a fêté le 23 mai le cinquantième anniversaire de sa fondation. Le Comité central y était représenté par MM. Schumacher et Thiébaud qui offrirent la coupe traditionnelle à la section jubilaire. M. Soavi représentait la Fédération vaudoise en sa qualité de président. M. Clément, président, fit acclamer « le seul survivant des membres fondateurs, M. Mayor, toujours jeune et plein d'initiative et de dévouement ». Belle journée vraiment réussie grâce à la parfaite organisation due à l'initiative de M. Clément, président, et à ses dévoués collaborateurs du Comité.

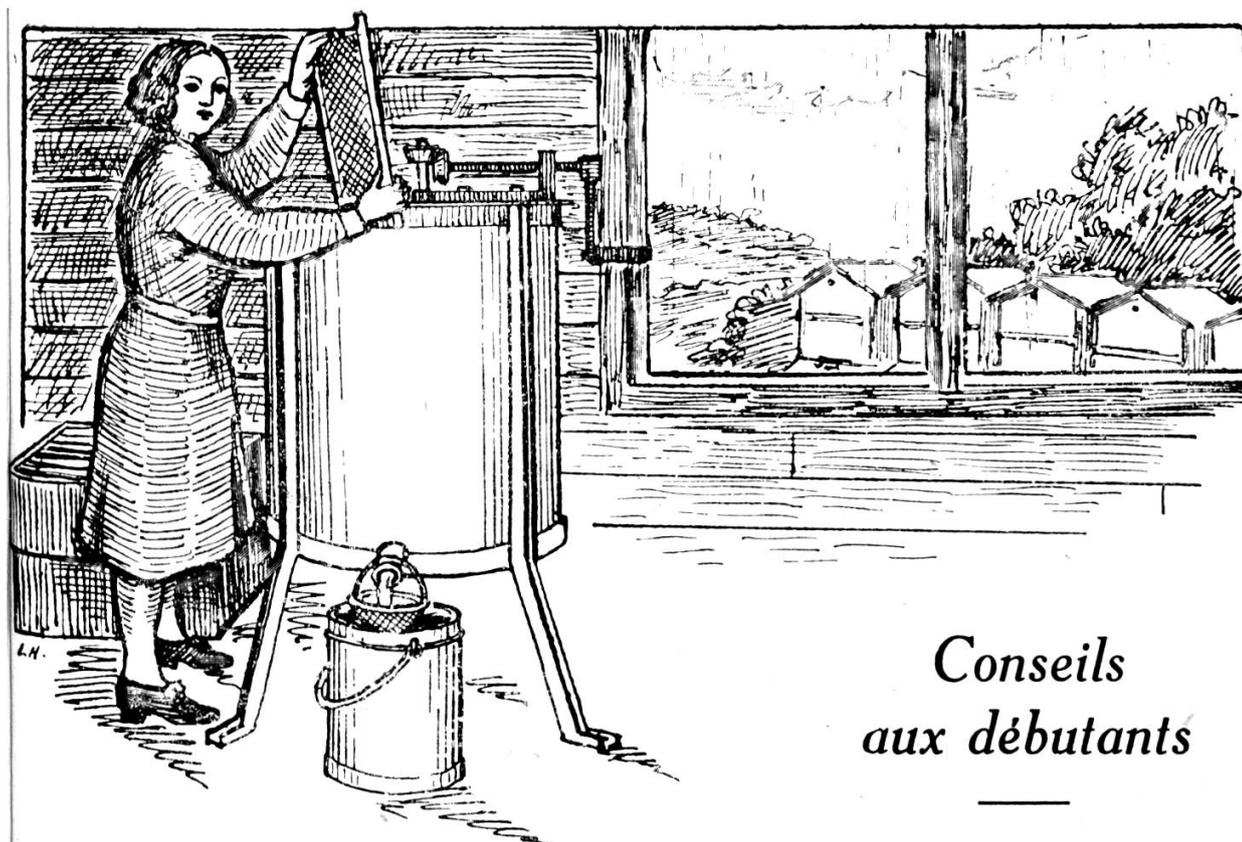
Votre Comité central continue à entretenir les meilleures relations avec les dirigeants de la Société d'apiculture de la Suisse alémanique. Je profite de l'occasion pour adresser à son cher président, M. le Dr Morgenthaler, ainsi qu'à ses dévoués collaborateurs de l'Institut du Liebfeld les sentiments de vive reconnaissance et le salut très cordial de tous les apiculteurs romands.

Je termine mon trop long rapport en vous remerciant, Messieurs les délégués, vous tous qui, par votre précieux concours et vos bienveillants encouragements, n'avez cessé de soutenir notre œuvre de vulgarisation et de défense apicole. Malgré les temps difficiles que nous traversons, votre attachement et votre fidélité à la cause apicole n'ont pas faibli. Soyez-en sincèrement félicités !

Bien que l'horizon reste sombre, soyez optimistes ! Ne vous laissez pas apeurer inutilement : « J'ai eu beaucoup d'épreuves dans ma vie ; la plupart d'entre elles ne sont jamais arrivées », disait un humoriste. Ce qui, de beaucoup, assombrit le plus notre vie, ce sont les épreuves que nous nous imaginons avoir à endurer. Et notre humoriste se montre bon psychologue en mettant sur le compte de ses plus lourdes épreuves, les maux qui n'ont jamais fondu sur lui, mais qu'il a passé son temps à redouter. Nos plus cruelles souffrances sont nos appréhensions. A chaque jour suffit sa peine et la patience pour supporter sa peine.

Courage donc, chers amis apiculteurs, et confiance en l'avenir, malgré tout ! Daigne Dieu, qui nous a si visiblement protégés jusqu'ici, veiller encore sur notre cher pays, vos familles et vos ruchers !

L. Gapany, président.



Conseils aux débutants

Et la sécheresse a repris... ou plutôt continué, dans la plupart des régions. Il y a eu chez nous une bonne journée de pluie, fort bienfaisante, mais il aurait fallu au moins trois journées semblables pour « goger » un peu le sol assoiffé. Pourtant, la végétation a repris, les prairies sont moins brûlées et moins arides, les arbres ont aussi revêtu une « vêtue » moins pitoyable et leurs fruits prospèrent et promettent une magnifique récolte. En temps ordinaire, cette splendide promesse serait une désastreuse concurrence pour le miel. Mais celui-ci ne risque pas de rester invendu, même si les contrées à miellée de sapin en produisent beaucoup, car en dehors de ces régions privilégiées, la récolte en miel de printemps est restée faible, pour ne pas dire nulle dans beaucoup de régions de la Suisse entière, et pas seulement chez nous.

Que faire en ce mois d'août au rucher ?

Tout d'abord continuer à surveiller les essaims qui bâtissent avec peine leur nouvelle demeure, faute du sucre suffisant pour leur venir en aide. Il y a longtemps que nous n'en avons plus un gramme de cette provision de printemps qu'il aurait fallu garder pour commencer à constituer les provisions d'automne. On ne pouvait laisser ces jeunes colonies mourir de faim, quand on avait encore un peu de sirop à leur fournir.

Continuer aussi à surveiller les nucléi que vous aurez formés en profitant des cellules royales en surplus. Nous en avons quelques-uns qui ont magnifiquement prospéré et feront de belles colonies en 1945, si l'approvisionnement en sirop ne tarde pas trop.

Ces jeunes reines ont un courage et une confiance splendides et s'empressent de nous présenter des plaques de couvain serré, compact, pleines de promesses pour une population forte et vigoureuse.

Je suppose que vous avez extrait le miel, le peu de miel récolté. Inutile de vous dire d'en prendre le plus grand soin : ustensiles rigoureusement propres, en fer-blanc ou aluminium, ou verre, à l'exclusion de la tôle galvanisée ou d'ustensiles poreux ou trop fragiles. Le local doit être sec, aéré, à l'abri de toute incursion des abeilles, mouches, fourmis, etc. Pas d'odeur dans ce local, ni d'objets sécrétant de l'humidité (récoltes de fruits, etc.). N'oubliez pas de l'annoncer à votre office communal, après avoir inscrit le nombre de vos colonies et des personnes vivant dans votre ménage. Toutes ces instructions que vous avez reçues doivent être scrupuleusement observées, il le faut pour témoigner de notre reconnaissance aux autorités qui nous accordent les moyens de continuer l'exploitation de nos ruchers.

Que faire encore en ce mois d'août ? Là où la récolte a complètement cessé, commencer doucement à préparer les provisions d'hiver dès que le sucre nous sera parvenu.

On peut encore, évidemment, remplacer des reines défectueuses ou celles qui ont derrière elles une activité de deux ou trois ans. On peut même encore les rendre orphelines ces colonies qui n'ont pas donné satisfaction. Les éleveurs de reines en ont peut-être encore à disposition de ces reines de leur élevage, marquées, sinon faites-en élever par vos meilleures souches, selon les nombreux procédés indiqués soit dans le *Bulletin*, soit dans la « Conduite du rucher » ou tel autre ouvrage de confiance que vous possédez. Mais le plus sûr et le plus pratique, c'est de demander, en allant le voir chez lui, à un apiculteur d'expérience de vous initier aux procédés simples et à votre portée. Se lancer dans un élevage sans posséder les notions théoriques et surtout pratiques n'est pas à recommander aux débutants et il s'est commis à ce sujet nombre d'erreurs à fâcheuses conséquences. Le freinage dans l'augmentation du nombre de ruches, ordonné par les instructions fédérales que nous avons publiées, est vraiment excellent : il n'y aura plus, espérons-le, de ces ruchers qui se doublaient ou se triplaient en une ou deux années et qui se ruinaient et ruinaient leur propriétaire en aussi peu de temps, sans compter le danger qu'ils présentaient pour les voisins, apiculteurs ou simples particuliers.

Nous devons remercier les contrôleurs de ruchers d'avoir accompli une besogne qui ne doit pas avoir été toujours facile, nous en connaissons qui ont accepté cette corvée, alors qu'ils avaient déjà assez d'autre travail. Espérons qu'ainsi notre cheptel apicole pourra passer heureusement cet hiver prochain, le dernier, espérons-le aussi, de cette horrible et interminable guerre. Quand tout sera terminé, nous pourrons, avec une reconnaissance infinie, regarder en

arrière et nous remémorer les difficultés et angoisses par lesquelles nous aurons passé. En attendant, soignons nos ruches le mieux possible pour contribuer, dans notre faible mesure, à faire « tenir » notre belle patrie par l'alimentation que nous lui apportons.

St-Sulpice, 20 juillet.

Schumacher.

Communication de l'Établissement fédéral d'essais pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture à Wædenswil

La récolte de cerises a été très abondante dans toutes les régions du pays. Nous le devons à un heureux concours de circonstances. C'est, tout d'abord, le temps sec qu'il a fait au printemps, c'est-à-dire au moment où le champignon de la maladie criblée se multiplie et attaque le feuillage des cerisiers, de sorte que ces derniers se sont trouvés préservés de la maladie cette année. D'autre part, la floraison a coïncidé avec une période de beau temps qui a permis aux abeilles de butiner et d'assurer la fécondation des fleurs. A elle seule, la superbe récolte de cerises enregistrée cette année justifie l'attribution de sucre pour le nourrissement des abeilles. Cette attribution se justifie d'autant plus que, dans la plupart des régions du pays, on s'attend aussi à une bonne récolte de pommes et de poires.

Le sucre que l'on fait servir au nourrissement des abeilles en automne est plusieurs fois récupéré par la fécondation des fleurs d'arbres fruitiers, car, sans l'apiculture, nous devrions renoncer à la majeure partie de nos récoltes de fruits. Cela ne saurait évidemment dispenser nos apiculteurs de l'obligation qu'ils ont, en raison des difficultés de notre approvisionnement en sucre, d'user avec parcimonie de celui qui leur est attribué. *F. Kobel.*

A propos de sucre pour abeilles

Les mesures prises en vue de l'attribution du sucre pour nourrissement d'automne sont, dans leur caractère général, un ensemble d'éléments nécessaires à une répartition équitable du sucre si précieux en ce moment à notre équilibre alimentaire.

Sommes-nous certains que ces mesures soient ce qu'il y a de plus rationnel et équitable pour qu'après cela nos autorités aient la conscience tranquille et soient au-dessus de toutes critiques quant à l'utilisation des stocks mis à disposition des apiculteurs ? Nous voulons l'espérer.

Un point semble toutefois n'avoir pas retenu l'attention des services intéressés. L'attribution par « ruche » implique l'emploi d'un mot vague, très vague même, car il y a quantité de systèmes de ruches. Chaque système a comme caractéristique une surface

en rayons bien différente des autres. Le « Bienenvater », 13^{me} édition, en page 244, nous donne connaissance de ces différents systèmes, ainsi que de la surface des principaux systèmes. La « ruche suisse », principalement introduite en Suisse alémanique, accuse une surface de 934 cm². La Dadant-Blatt, 1134 cm², soit en chiffre rond ²/₁₀ plus grande en surface-rayons. Les colonies sur Dadant sont plus populeuses que l'autre système qui nous intéresse dans cette comparaison et aussi plus difficile à resserrer en automne. Par là, elles nécessitent plus de provision pour passer l'hiver tant pour cela que par le fait que nos ruchers sont des éléments individuels, isolés en plein air, alors que les systèmes suisses-alémaniques sont des groupes cohabitants.

Basée sur ces considérations, une différence semblerait devoir intervenir en prenant l'un des deux systèmes comme base pour l'attribution du sucre.

En prenant, pour cet automne, pour la D.-B. la moyenne de 10 kg. de sucre et appliquant ce principe à la ruche suisse, on arriverait, par déduction logique, à retenir, au profit de l'économie de guerre, uniquement pour la Suisse alémanique, 570 tonnes de sucre en chiffre rond.

Th. M.

Marquez vos reines !

Voici deux cas où le marquage des reines m'a été très utile.

a) L'an dernier, un soir de fête, je trouve en rentrant un essaim, au fond du jardin. Le lendemain matin, je le mets en ruche et, sur la grille, je découvre une reine marquée vert, donc d'une année. Comme je m'attendais plutôt à voir essaimer des reines plus âgées, ne l'ayant pas vue sortir, j'aurais été bien embarrassé de savoir d'où celle-ci était sortie. Les autres ruches n'essaimèrent pas.

b) Même ruche, même reine (décidément volage). Un soir, devisant avec un ami près du rucher, nous entendons soudain chanter une reine ; après quelques recherches, je puis m'assurer que c'est mon essaim de l'an dernier (cas précédent) et, sans plus, je conclus qu'il se prépare à sortir un primaire de chant. Le troisième jour, cette musique m'agace et je décide à 10 heures de visiter cette ruche. Quel n'est pas mon étonnement de retrouver *ma reine de deux ans chantant* au milieu de cellules royales en construction !... Sans sa marque verte, comme elle était encore alerte, mince (cessé la ponte) et surtout après ses trois jours de roucou-lades, je ne l'aurais pas regardée de si près et aurais cru tout simplement que c'était une jeune reine !...

Comme quoi les théories les mieux assises et les plus... certaines... souffrent des exceptions !...

R. D.



Danse des abeilles

Un apiculteur anglais, Ludi Kennedy, écrit dans le *Bee World* :
« J'ai dans mon appartement une ruche d'observation formée de trois rayons de couvain placés les uns au-dessus des autres avec une vitre de chaque côté. Cette disposition permet d'observer en tout temps ce qui se passe dans la colonie et voici ce que j'ai observé au sujet de la danse :

1. Ce ne sont pas seulement les jeunes abeilles qui dansent.
2. La danse a lieu à peu près aussi souvent la nuit que le jour.
3. J'ai observé la danse pendant le mois de novembre, si les abeilles sont temporairement excitées, par exemple si l'on fait du feu dans la chambre.
4. Les abeilles dansent parfois sans cause apparente.

Il arrive qu'après qu'une abeille a dansé, elle reçoive l'aide d'une camarade qui s'affaire à la naissance des ailes. Les danseuses semblent avoir des ailes *accrochées*. »

Ces remarques ne concordent pas avec les observations de von Frisch.

Ouvrières pondueuses

R.-M. Ransom, dans le *Bee Craft*, suggère de donner aux colonies bourdonneuses, non pas une toute jeune reine féconde, mais une mère pondant régulièrement dans une colonie normale. C'est à cette dernière que sera présentée la jeune reine qui sera probablement acceptée

Si la colonie pondueuse tue la vieille reine, le mal ne sera pas grand ; mais il paraît qu'elle est souvent bien accueillie. Étant plus âgée, elle a probablement plus d'expérience et sait peut-être mieux comment s'y prendre *avec le peuple*.

Abeilles sur la neige

Un apiculteur glaronnais rapporte dans la *Blaue* de juillet qu'une avalanche emporta l'hiver dernier un rucher de 16 colonies situé dans un endroit où les ancêtres de l'apiculteur actuel avaient déjà des abeilles. Quelques ruches furent retrouvées les

jours suivants, mais la plupart ne sortirent de la masse de neige que huit semaines plus tard. Toutes étaient en parfaite santé sauf des traces de dysenterie dans quelques-unes, dont deux avaient un peu sali les rayons. On se représente l'heureuse surprise de l'apiculteur qui croyait que son rucher était totalement détruit, car les ruches avaient été emportées jusqu'à 100 et 150 mètres. La consommation avait été plutôt faible. La construction des ruches avait tenu bon et les rayons, maintenus en place par des agrafes, ne s'étaient pas effondrés. Cela nous apprend, ou semble nous apprendre que les abeilles n'ont pas besoin de beaucoup d'air en hiver, pourvu qu'elles soient tranquilles et au chaud.

Miel et huile de foie de morue

Le *New Zealand Beekeeper* rapporte que les médecins allemands ont trouvé que le miel est un onguent pour les blessures. Il les nettoie bien, mais ne semble hâter la guérison ; il doit donc être employé avec de l'huile de foie de morue qui a cette propriété.

J. Magnenat.

L'essaimage naturel

Le but principal de l'apiculture moderne demande une production intensive du miel. Dans les différents domaines de l'agriculture, on veille au maximum de la production, voire même que l'Etat nous y oblige par ses nombreuses ordonnances. Chaque domaine de cette branche est industrialisé ; l'apiculture également doit suivre ce mouvement impulsif.

Pour arriver en apiculture à une culture intensive, on a compris que les pratiques d'autrefois ne sont plus de mise, et que le premier facteur à envisager est le contrôle de l'essaimage, c'est-à-dire les moyens appropriés pour le prévenir et l'éviter si possible. Ces moyens étaient pour ainsi dire inconnus il y a relativement peu d'années encore. Autrefois — et encore aujourd'hui chez la plupart des apiculteurs — on laissait essaimer une colonie quand elle était prête à le faire, et on ne tentait rien pour prévenir ou empêcher cet acte. Dans la période d'essaimage, on devait faire journallement la garde autour du rucher et veiller assidument à ce que l'essaim ne vous échappe. La sortie des essaims était considérée comme faisant partie du programme annuel des abeilles. On était fier et heureux de cette opération dans laquelle nos avettes manifestent toute leur joie par leur bourdonnement d'allégresse.

Constatons d'abord que l'essaimage est un instinct fondamental chez l'abeille et qu'il ne peut être facilement éliminé. Pour le prévenir, il faut en connaître les causes, et celles-ci sont multiples. En premier lieu, citons le caractère d'hérédité. Certaines races, telles les Carnioliennes et les Hollandaises, ont une pro-

pension marquée pour l'essaimage. Dans un rucher de production, elles ne peuvent convenir, à moins qu'on en fasse une sélection sérieuse.

Le modèle de ruche et sa capacité ont une influence importante sur l'essaimage. Celui-ci se produira plus facilement dans une ruche Büri-Jecker ou dans une ruche en paille, de dimensions ordinaires, que dans une Dadant, ceci en raison des dimensions restreintes et insuffisantes pour la ponte de la reine, surtout si celle-ci est jeune. Le petit nid à couvain est un des facteurs influençant la tendance à l'essaimage. Si la reine est jeune, elle aura bientôt pondus ses 70,000 œufs, et si l'espace réservé au couvain est occupé avant que le maximum de ponte soit atteint, l'essaimage se prépare. Dans de pareilles conditions, le nid à couvain se congestionne. La présence dans la ruche d'une grande proportion d'abeilles jeunes ne sortant pas encore aux champs, et aimant à demeurer plusieurs jours près de l'endroit où elles sont nées au lieu d'aller dans les parties plus éloignées, l'influence des butineuses non occupées et gênées dans leur travail par cet encombrement, un développement considérable de chaleur à l'intérieur de la ruche, le manque d'aération ou d'espace nécessaire pour l'évaporation du nectar, telles sont les causes principales de la tendance à l'essaimage. Pour parer à ces différents inconvénients, il faut trouver les moyens pour décongestionner la ruche par une meilleure distribution des abeilles à l'intérieur de la ruche, par l'essaimage artificiel, par la pose des hausses en temps voulu, par l'emploi de rayons parfaits, par une bonne aération, etc.

Les vieilles reines ont aussi leur influence sur l'essaimage de la colonie. Chacun sait que lorsque la reine est déficiente dans sa ponte, la colonie prépare une série de cellules royales pour assurer la vie de la colonie. L'apiculteur soucieux de la prospérité de son rucher, n'attendra pas que ce renouvellement se fasse naturellement, mais remplacera toute reine âgée de 2 ou 3 ans au plus. Nos collègues américains préconisent le renouvellement annuel des reines.

Une colonie possédant un nombre démesuré de mâles préparera probablement son essaimage.

D'autres causes secondaires ont aussi leur influence sur l'essaimage, telles que l'exposition du rucher à une trop grande chaleur, la faim qui souvent au printemps produit les « essaims de Pâques », le manque de propreté à l'intérieur de la ruche.

Connaissant donc les causes de l'essaimage naturel, il faut employer les moyens préventifs suivants pour en faire le contrôle :

1. Posséder de jeunes reines ;
2. Décongestionner la colonie par l'essaimage artificiel ;
3. Veiller à la bonne répartition des abeilles dans la ruche en

posant les hausses assez tôt et en employant des rayons parfaits ;

4. Veiller à une bonne aération de la ruche ;

5. Supprimer les cellules royales tous les 5 ou 10 jours ;

6. Employer le plateau diviseur lors de l'essaimage artificiel pour en tirer tous les avantages possibles. *J. Rebetex*

Mes débuts en apiculture

Après une éclipse de quinze ans, je reçois à nouveau le *Bulletin* en réintégrant ma place dans la Société romande d'apiculture et la section Jura-Nord en particulier. Le plaisir que j'éprouvai à revoir ce messenger fidèle fut comme la joie que l'on ressent à la visite d'un ami absent depuis fort longtemps.

La vie des abeilles m'a toujours passionné. Etant enfant, je les captuais sans autre alors qu'elles butinaient sur les fleurs, cela n'alla pas évidemment sans piqûres, vous pouvez m'en croire. Les captives étaient ensuite enfermées dans des boîtes ornées d'ouvertures vitrées et fermant par un couvercle à coulisse vitré également, quelques fleurs éparpillées dans la boîte complétaient l'ameublement. Dans ma candeur naïve, je croyais voir les abeilles travailler, alors qu'elles s'agitaient d'épuisement et mouraient bientôt d'inanition. La Fontaine n'a-t-il pas dit : « Cet âge est sans pitié. » Trouvant l'abeille peu résistante, je me rabattis sur les bourdons, plus grands et plus forts et surtout plus beaux. Malheureusement, ils sont rares au printemps surtout, les quelques spécimens capturés, bien qu'ils vécussent plus longtemps, périssaient quand même. Une occasion vint combler mon désir. Sous les tuiles se trouvaient des philantes en quantité. Les capturer avec leurs rayons fut un jeu. Je les mis en boîtes en leur laissant une ouverture de sortie et elles sortirent pour rentrer chaque jour durant, comme si rien n'avait changé à leurs habitudes et je les gardais des semaines durant. Des nids de guêpes capturés sous le toit subirent le même sort, de sorte que j'eus vite peuplé ma provision de boîtes que j'avais construites à cet effet. Mais je fis mieux. Ayant remarqué dans une haie un nid de frelons d'une certaine dimension, je me disais et je croyais fermement avoir affaire à des reines de guêpes et les désignai comme telles. Le prendre fut ma première idée, mais comment faire ? Etant dans la haie, ce n'était pas facile, néanmoins je ne fus pas longtemps embarrassé. Armé d'une fourche, je le saisis et le jetai au loin, ce qui le réduisit en morceaux, les plus gros furent pris et je les mis en boîtes et ils allèrent tenir compagnie aux colonies de guêpes et de philantes que je possédais déjà. Chose inouïe, je ne fus pas piqué, preuve qu'il n'y a bien souvent que les audacieux qui réussissent ; je vous laisse à penser, chers lecteurs, du pittoresque de mon installation. Cela dura assez longtemps lorsqu'il me vint l'idée de montrer mes soi-disant « rei-

nes de guêpes » au prêtre venu nous faire le catéchisme. Je me présentai à lui avec ma boîte contenant le nid et les frelons. L'abbé qui était lui-même apiculteur, me dit : « Mon petit, ce ne sont pas des reines de guêpes, mais des frelons. » Du coup, mon enthousiasme tomba. Le tout fut remis en place, recouvert de paille, je flambai une allumette et ce fut la fin de mes colonies de frelons et guêpes, tout y passa. Il y avait bien encore le lendemain quelques échappés qui vinrent explorer ce qui, la veille, fut leur demeure. C'est sous la semelle de mes souliers qu'ils terminèrent leur existence.

Ma passion pour les abeilles n'en subsistait pas moins, mais comme dit le proverbe, « faute de grives, l'on mange des merles. » Comment donner suite en mon penchant ? L'occasion devait se présenter quelques années plus tard. M. Ruffi, à Delémont cherchait un jeune homme pour travaux de jardin et l'aider dans son exploitation apicole. Il possédait alors 140 colonies logées en partie dans des pavillons système Burki-Jeker, soit en D.B. Nous fûmes deux à se présenter, je fus engagé ; peut-être que le père Ruffi, avec son coup d'œil qui ne le trompait pas, avait vu juste. J'y fis la saison entière, soit jusqu'en fin novembre. Ah ! les belles randonnées que nous fîmes. M. Ruffy et moi, le dimanche, car j'oubliais de dire que ces 140 ruches étaient réparties en différents ruchers. Plus tard, je dus les visiter seul, mais rien ne me rebutait, surtout qu'en guise d'encouragement je reçus à titre gracieux le premier essaim sorti. Ah ! comme je le couvai des yeux, alors qu'il était encore à l'arbre. « Ce sera le vôtre » me dit le père Ruffy, lorsque je lui annonçai que la ruche essaimait. Ce fut vraiment un beau jour. Cette fois mon désir était comblé, j'avais des abeilles. Par la suite, je possédai une vingtaine de ruches quelques années plus tard. N'avai-je pas été à bonne école ? Ce n'est pas sans un serrement de cœur que je songe à cette année-là, (c'était en 1909) où chez M. Ruffy se réunissaient des apiculteurs de mérite, tels MM. Gübler, Mahon, Bretagne et tant d'autres trop tôt disparus ; mais s'ils ne sont plus, leurs œuvres leur survivent et leur exemple nous reste.

Bâle, le 27 janvier 1944.

Charles Fleury.

A propos de plantations mellifères

Lorsque je grimpe sur nos collines du Plateau suisse ou sur nos Préalpes, une chose m'a toujours frappé : c'est la surabondance de sapins dont sont plantées toutes nos forêts. Il est évident que comme bois d'œuvre, le sapin occupe la première place. Au point de vue du chauffage, il est loin d'être le meilleur. Il brûle très rapidement et, par ce fait, revient très cher. Pour ce qui est

de la production mellifère, le sapin blanc donne sa récolte tous les deux ans, tandis que le rouge tous les quatre ans, si le temps est favorable à la miellée. Convenez avec moi que quatre ans d'attente sur une récolte problématique, c'est un peu long. On a le temps de devenir gris et avoir passablement soif en attendant cette récolte. Le moment ne serait-il pas venu d'entreprendre une croisade en faveur d'autres essences forestières qui, tout en étant excellents bois d'œuvre, seraient aussi excellents bois de feu et très mellifères en même temps. C'est du robinier acacia que je veux vous causer. Ses belles grappes de fleurs blanches sont un vrai régal pour les yeux et les oreilles lorsque butinent nos abeilles dans leurs branches. La floraison dure de dix-huit à vingt jours. Son bois est excellent comme bois d'œuvre et bois de feu. Il préfère les terrains pierreux, graveleux et séchards. Il se multiplie par semis et troche de lui-même. Là où il y en a un, dix ans après il y en a dix. Il y a aussi l'érable de montagne qui est un excellent arbre mellifère. Il est aussi excellent bois d'œuvre et bois de feu. Il demande, au contraire du précédent, un terrain argileux et frais.

Pour introduire dans nos bois, dans nos taillis, ces arbres mellifères, il n'est pas nécessaire de faire appel à l'état à grand renfort de subsides en vue de grandes plantations ; ni de demander l'aide de nos forestiers, ces gens-là ont assez à faire par les temps compliqués que nous subissons. Plantons plutôt par nous-même, de notre propre chef, ici un acacia, là un érable où le terrain convient dans les clairières où il y a des places vides. Faisons chaque automne le sacrifice de quelques petits francs pour acheter les plantons nécessaires. Dame nature fera bien le reste.

Maintenant, autre chose. Ceux qui ont eu le plaisir de fouler l'herbe de nos prairies, l'été passé, ont sans doute remarqué la surabondance de trèfle rouge dont elles étaient parées. Quelle source de nectar y aurait-il là pour nos abeilles si toutes ces fleurs étaient mellifères. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Si le trèfle rouge était mellifère, il serait couvert d'abeilles qui feraient effort pour le récolter. Nous en avons la preuve sur le trèfle hybride qui, lui, est très mellifère. Les abeilles le butinent jusqu'à épuisement complet de la floraison. Si le trèfle rouge est mellifère, les abeilles ne le prennent pas parce que son nectar n'est pas de première qualité. Les abeilles ne récoltent que ce qui est de première qualité. La preuve, les frênes donnent de la miellée chaque année, les abeilles n'y touchent pas, mauvaise qualité. Devant chez moi, des pruneautiers donnent de la miellée presque chaque année, les abeilles n'y touchent pas non plus. Mauvaise qualité.

Maintenant, revenons à notre trèfle. Il y aurait là une source de nectar inépuisable pour nos abeilles. Il ne tient qu'à nous, apiculteurs-agriculteurs, de faire jaillir cette source. Pourquoi n'a-t-on pas multiplié l'apitrèfle dans nos prairies au lieu du trèfle rouge

ou trèfle berinois. On a fait le reproche à l'apitrèfle de ne donner sa récolte qu'à la seconde récolte. C'est un avantage et non pas un défaut. Il donne sa récolte dans le courant de juillet, à ce moment les ruches n'ont plus la fièvre de l'essaimage, le nid à couvain s'est rétréci, la colonie peut faire de bonnes provisions en plus de la hausse. Pourquoi nos agriculteurs-apiculteurs ne font-ils pas de la graine d'apitrèfle, quittes à faire un mélange de cette graine avec du trèfle rouge ou trèfle berinois, à raison de 1 kg. apitrèfle, 3 kg. trèfle berinois et 1 kg. trèfle hybride. Un tel mélange serait excellent et pourrait être vendu ou mis dans le commerce sans danger de reproche quant au rendement herbager. Il nous faut tout essayer pour attirer l'abeille sur les fleurs de trèfle et provoquer des hybridations qui soient favorables à nos abeilles. Cela d'autant plus qu'on laboure toujours davantage. Pas besoin de dire à ses clients qu'il s'agit d'apitrèfle et leur graisser la figure avec un kilo de miel pour le leur faire semer. Pour la vente, il portera le nom de trèfle berinois ou trèfle rouge et le tour est joué.

Si vraiment chacun voulait faire son petit effort, nous aurions le plaisir de voir nos prairies s'émailler de fleurs plus mellifères. Les hausses de nos ruches moins souvent vides, nos ruches mieux approvisionnées pour l'hiver. Ainsi tout le monde s'en trouverait mieux. L'apiculteur, ses colonies et son porte-monnaie. *E. P.*

Deux petites historiettes sur le rôle alimentaire du miel au 19^{me} siècle

On sait que lors du blocus continental par Napoléon, que le sucre était hors de prix, soit environ fr. 5.— la livre ; les remèdes les plus chers étaient ceux contenant une forte proportion de sucre. D'après ma grand'mère née en 1796, il y a eu lors du blocus continental une recrudescence en faveur de l'apiculture, afin de se procurer une matière sucrée, soit le miel.

Mais on me dira : « comment cela est-il possible, les colonies ne pouvant pas passer un hiver sans être secourues » Et voici l'hypothèse :

Le propriétaire d'abeilles conservait pour l'année suivante un nombre restreint de bonnes ruches, les nourrissant comme il le pouvait. Si ces ruches avaient bien passé l'hiver, il favorisait l'essaimage et les essaims qui sont toujours actifs donnaient une certaine quantité de miel ; alors l'apiculteur pratiquait l'étouffement en septembre ou octobre. Donc avec ce système il pouvait disposer de quelques kilos de miel par essaim.

Mon père m'ayant raconté quelques anecdotes de son service militaire à Thouné dans une école de sous-officiers d'artillerie dans les années 1850 à 1855, en voici une se rapportant au miel. Dans ce bon vieux temps, l'administration militaire ne donnait pas

le déjeuner. C'était un repas que chaque sous-officier devait payer de sa bourse au prix de fr. —.50. Et de quoi se composait ce déjeuner ? ...de café, pain, beurre et miel en rayons. Sans commentaires.

A. C.

Pesées des ruches sur bascules en juin 1944

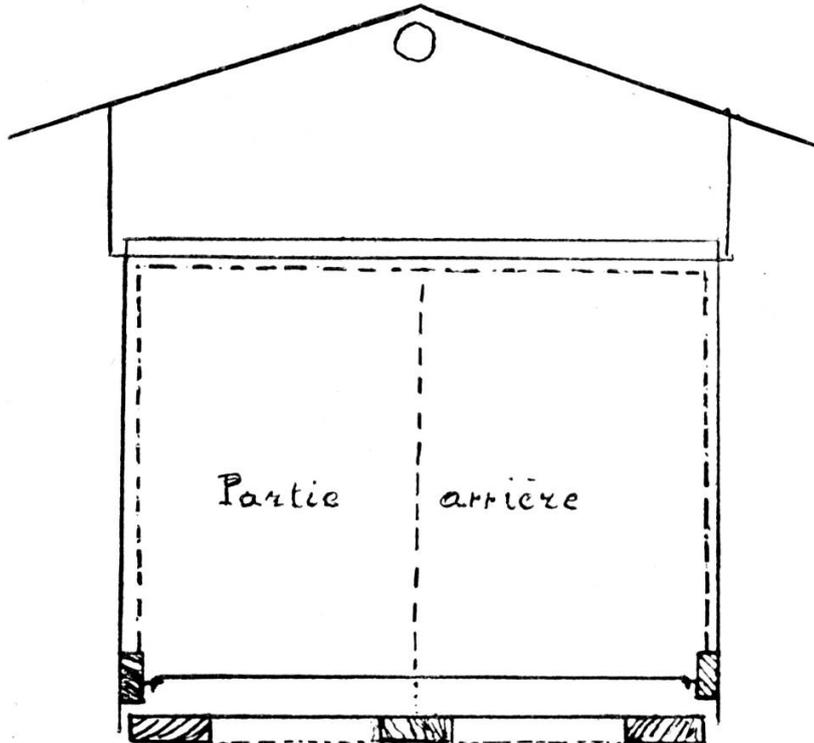
STATIONS	Alt. m.	Augm. gr.	Dimin. gr.	Augm nette gr.	Dimin. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Genève-Ville	391	11 400	2 200	9 200	—	1 750	26
Delémont	415	5 500	3 750	1 750	—	2 100	26
Porrentruy	425	16 800	4 000	12 800	—	1 250	1
Bex 1	430	3 250	3 750	—	500	—	—
Bex 2	430	5 400	2 900	2 500	—	850	4
Neuchâtel	438	9 800	1 700	8 100	—	—	—
Vendlincourt	450	13 900	6 600	7 300	—	1 900	25
Chili-Monthey	450	1 650	3 500	—	1 850	400	30
Eaugy/Clarens	450	2 950	250	2 700	—	1 400	27
Marnand	481	5 050	2 700	2 350	—	1 400	5
Autavaux	483	900	4 000	—	3 100	—	—
Villarepos	496	850	4 150	—	3 300	—	—
Berlincourt	505	2 500	4 700	—	2 200	—	—
Fiez/Grandson	520	800	1 200	—	400	—	—
Corcelles (Ntel)	530	8 400	4 650	3 750	—	2 000	26
Matran	613	1 650	1 100	550	—	250	13
Chœx (Valais)	620	6 700	3 600	3 100	—	—	—
Vuarrenge	650	4 550	2 950	1 600	—	750	29
Rue (Fbg)	650	1 650	5 200	—	3 550	—	—
Valangin	653	1 500	2 000	—	500	—	—
Corcelles (J. B.)	656	4 600	3 400	1 200	—	700	28
Carrouge (Vaud)	728	1 200	2 800	—	1 600	—	—
Dombresson	743	—	—	2 900	—	1 000	30
Tavannes	760	4 350	4 350	—	—	—	—
Chézard	768	10 950	4 900	6 050	—	—	—
Coffrane	805	7 800	2 650	5 150	—	1 750	29
Le Locle	925	7 400	4 250	3 150	—	2 000	5
Château-d'Oex	968	10 550	2 950	7 600	—	1 400	4
La Valsainte (Fbg)	1017	6 550	3 300	3 250	—	1 200	4
Crêt-du-Locle	1040	13 500	3 450	10 050	—	1 850	13
Chaumont	1089	—	—	5 000	—	—	—
Ste-Croix	1090	3 200	1 150	2 050	—	400	22
L'Etivaz	1144	—	—	—	—	—	—

Abri pour ruche sur bascule

Chaque printemps, quelques possesseurs de bascules m'avisent qu'ils regrettaient n'avoir pas pu me communiquer les pesées durant l'hiver, leurs ruches sur bascules n'étant pas sous abri. Des uns retirent leurs bascules en automne pour la replacer sous la ruche au printemps. Comme je l'ai déjà relaté dans le *Bulletin*, les pesages en hiver ont une grande importance.

Je me fais un plaisir de communiquer ici la photographie de

mon abri, que j'ai fabriqué avec de simples planches de caisses. Celui qui sait manier une scie et un marteau, peut lui-même fabriquer une maisonnette de ce genre. Elle est montée exactement comme une ruche D.-B. avec les dimensions suivantes : longueur 95 cm., largeur 70 cm., hauteur du corps sans le toit 65 cm., hauteur du toit (chapiteau) 35 cm., total 95 cm. La longueur peut être modifiée selon le modèle de bascule que l'on possède.



Sur le devant du corps se trouve une ouverture qui laisse passage à la planche de vol de la ruche. Celle-ci est munie d'un avant-toit. Sur l'arrière se trouve une porte à deux battants. Pour éviter l'écartement des deux parois, celles-ci sont reliées entre elles par une tringle en fer. Dans le haut par une traverse en bois. Le chapiteau s'emboîte sur le corps à une profondeur de 3 cm. environ. Le fonds est mobile. Sur un côté du chapiteau sont fixées deux charnières permettant de basculer le toit pour visiter la ruche.

J. Walther.

Deux trouvailles

L'été dernier, au moment où la sécheresse persistante avait tari toute source de miel, je remarque une augmentation de 1 à 2 kg. par ruche à mon rucher de Bugnax situé en zone chaude. D'où cela provenait-il ? Après quelques recherches, j'eus l'explication de cette manne inattendue. C'était des plantes grimpantes en guise de treille devant plusieurs maisons. Les abeilles se vautraient sur ces grappes fleuries. Dans l'ignorance de leur nom, je m'adresse à une jeune Argovienne : « Comment appelle-t-on ces fleurs ? » Elle me

sort une expression à déformer une bouche. « Rien compris. Dites en français. » « Sais pas traduire. De la vigne qui ne donne rien, comme une cheune fille qui a un bon ami et reste sage. » C'était de la vigne-vierge. Conclusion : respect à la virginité de l'Argovienne, mais multiplions la plante.

Se morfondre parce qu'on voit un rucher périlcliter sans en trouver la cause, c'est le cas pour mes colonies de Froideville-Ballens, alignées entre deux routes formant angle droit. Alors, pour éviter le danger des piqueuses traversant ces chemins très fréquentés et les questions posées par les allants et venants pendant les visites aux cadres, j'ai laissé croître librement haies et grands arbres en bordure. Conséquence : rafraîchissement du coin aux maisonnettes, activité journalière diminuée matin et soir. Cette découverte tardive m'assomme un peu, car, pendant mes vingt-cinq années d'inspection, j'ai toujours critiqué cet excès d'ombrage trop près des ruches. Si possible, abritons à distance contre les vents, mais le mot d'ordre doit rester : Du soleil aussi tôt que possible le matin, du soleil tout le jour.

Pour finir, une jolie histoire authentique (c'est sacré) toute récente : Dans le formulaire pour justifier l'emploi de mon eau-de-vie, j'avais écrit en abrégé « qq bouteilles pour 500 l. de sirop, remède contre noséma et dysenterie ». Visite de l'inspecteur cantonal des abeilles : « Mais, dites donc, vous les saoulez vos bêtes, 99 litres ! » « Ah pardon, ce n'est pas deux 9, mais bien q et q, soit quelques. » Et l'incident finit par des rires. † *H. Berger.*

CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1943.

(Suite)

GIRARDIN Martin, Le Saulcy. — Jura-Nord

M. le curé Girardin nous dit qu'il n'avait pas l'intention de se présenter au concours, mais qu'il a eu la main forcée par son président. Nous estimons que le président du Jura-Nord a eu raison. M. le curé fait de l'apiculture depuis 1938. Il nous fait voir un beau rucher dans le verger au sud de la cure, comprenant sept ruches Bürki-Jecker dont trois nucléi. Dans le jardin potager, à l'ouest de la maison d'habitation, se trouvent cinq ruches D.-B.

Cet apiculteur marque devant le jury une reine de son élevage. Il a bien de la peine, la pipe qu'il désire allumer s'obstinant à ne pas vouloir brûler et de grosses gouttes de sueur descendant sur ses joues.

Possède un petit maturateur d'une trentaine de kg. Extrait chez un voisin, pas de cérificateur. Comptabilité par recettes et dépenses.

6, 4, 5, 7, 5, 8, 8, 3, 7, 3, 4, 3, 8, 3 = 74 points.

Médaille de bronze.

LERCH-HABEGGER Otto, La Tanne sur Tramelan
Erguel-Prévôté

Deux ruchers à une certaine distance l'un de l'autre. Dans le premier, situé dans le verger près de la maison de ferme, douze belles colonies Bürki-Jecker ; adossées au rucher, trois D.-B. Elevage disséminé autour de la ferme, tantôt sur pilotis, tantôt posé sur un tas de planches.

Tout là-haut sur la montagne, les abeilles peuvent butiner dans les prés et dans les bois sur la framboise et la fraise, sur la myrtille et sur le sapin.



Rucher de M. Girardin, curé, Saulcy.

Les ruches D.-B. auraient besoin d'être retenues, quelques cadres devraient être éliminés. On sent que M. Lerch soigne avec plus d'amour les Bürki que les Dadant.

M. Lerch pratique l'apiculture depuis 1935. Il nous fait voir une comptabilité tenue par recettes et dépenses. Inscriptions au dos des ruches. Pas de maturateur, pas de cérificateur.

Obtient : 6, 4, 5, 9, 5, 8, 9, 4, 8, 3, 6, 5, 9, 5 = 86 points.

Médaille d'argent.

(A suivre.)

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 14 août, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

Sujet : Climatologie et apiculture.

Avec les apiculteurs valaisans

La belle fête religieuse de saint Pierre et Paul a réuni, dans les murs de la cité du soleil, la Fédération valaisanne des apiculteurs, section romande. Les membres furent chaleureusement accueillis dès leur entrée sur le sol sierrois. On commença la fête par l'aiguillage des gosiers dû aux bons vins Proviens offerts comme verre de bienvenue aux caves coopératives. Comme il se doit dans un pays catholique et à toutes les fêtes carillonnées, les amis des abeilles assistèrent à un office divin. Ceci pour mettre leurs débats sous la protection céleste. La matinée, toute empreinte de la monotonie coutumière aux séances administratives, débuta ensuite à l'Hôtel-Château Bellevue. Dirigée par M. Joseph Abbet, président cantonal, l'assemblée n'aurait pu mieux se dérouler. Après la lecture du dernier protocole, qui nous reporte hélas ! à trois ans en arrière, le caissier Lorétan, que chacun se plaît à féliciter pour son zèle infatigable, lit avec le sourire son rapport, il sourit, car, une fois de plus, la caisse boucle avec du boni. Viennent alors les discussions financières assez animées qui visent à rendre les sociétés locales plus indépendantes — l'indépendance n'a-t-elle pas toujours été le vœu le plus cher de tous les Suisses ? — en les détachant de la caisse centrale. Comme le système en vigueur dépasse de beaucoup les autres par ses multiples avantages, l'assemblée opte à l'unanimité pour le maintien de cette manière de faire. La même unanimité approuvera la lecture des nouveaux statuts régionaux et cantonaux. Les votants, mis en haleine par tous ces scrutins, acclament le nouveau Comité qui reste le même, soit M. Abbet, président ; M. Rey-Bellet, vice-président ; M. Lorétan, secrétaire-caissier. Des applaudissements nourris soulignent cette réélection. Le programme se poursuit alors par l'oraison funèbre à la conférence sur l'assurance loque que devait donner M. Thiébaud. Mais on fut obligé de constater son absence qui, cependant, ne supprimera pas un débat sur cette même assurance que tout le monde veut rendre obligatoire.

Les discours, les débats jamais orageux — et c'est ainsi que devraient se passer les élections communales — les scrutins encore plus unanimes creusèrent les estomacs à l'unanimité. Surtout quand la bonne odeur de la râclette commença à chatouiller nos narines. Et le fromage fondait à la douce caresse du feu, et le bon vin coulait doré dans les verres avant d'accompagner la râclette au fond de nos palais. Ce bon vin de chez nous mit la gaité sur tous les visages où perlaient les gouttes de sueur giclées par le soleil brûlant. Le funiculaire de Montana allait bientôt transporter vers les hauteurs la plupart des convives. Et ce fut là-haut le verre du départ gracieusement offert par le corpulent caissier qui se gênait d'avoir trop d'argent et alors vous comprenez...

Si nous avons omis de parler d'un discours qui enchanta tout l'auditoire, c'est que nous lui réservions une place d'honneur. Nous ne pourrions, en effet, cacher sous le voile du silence les belles paroles prononcées par M. Savioz dans le courant de la matinée. Voici, en quelques lignes, l'expression de sa pensée : « A la demande de votre président, M. Abbet, l'Office cantonal de l'économie de guerre me charge de vous orienter sur les formalités à remplir par les apiculteurs en matière d'économie de guerre ainsi que sur les prescriptions concernant les attributions de sucre pour abeilles de cet automne. » L'Office fédéral de guerre doit ressentir notre reconnaissance pour la solution satisfaisante qu'il a su donner à ce problème. Si l'on peut reprocher aux abeilles de fournir une minime quantité de miel en proportion du sucre livré, il faut aussi considérer que : « si les abeilles reçoivent du sucre c'est parce qu'elles sont indispensables pour assurer une bonne production fruitière, branche de plus en plus nécessaire à cause des hydrates de carbone, l'une des bases de notre alimentation ». Voici encore le travail accompli pour l'attribution d'automne : D'abord un contrôle des ruchers ; le devoir des contrôleurs devenant une tâche officielle, les hommes nommés pour cela devront se rendre chez tous les apiculteurs de leur région entre le 10 et le 15 juillet. Ce contrôle, qui est naturellement à rétribuer, coûtera fr. 2.— par apiculteur et par rucher.

Quant à l'attribution et à de plus amples détails, on est prié de consulter l'article qui paraîtra dans quelques jours. Pour terminer, l'orateur demande une collaboration compréhensive de tous et souhaite que la prochaine réunion se passe sous le signe de la paix. A ces vœux nous ajoutons les nôtres comme également nous joignons nos remerciements pour l'accueil reçu et nous formulons l'espoir que les apiculteurs iront toujours de l'avant la main dans la main comme ils savent si bien le faire maintenant.

Robert C.

Côte Neuchâteloise

Les inscriptions pour le contrôle des miels seront reçues par le président de la section jusqu'au 10 août. Il ne sera pas tenu compte des demandes tardives. Le contrôle est gratuit ; pour le bon renom des miels du pays, il devrait être demandé par tous les apiculteurs.

Le président : *G. Béguin*, Petit-Catéchisme 24, Neuchâtel.

Section du Val-de-Ruz

Pour le dernier contrôle du miel, s'annoncer jusqu'au 10 août à M. Fernand Amez-Droz, à Chézard.

Les membres qui désirent des boîtes à miel sont invités à se faire inscrire pour la même date et à la même adresse. Soyez prévoyants, le beau temps se met de la partie, prenez-vous-en assez tôt.

Le Comité.

Montagnes neuchâteloises

Exceptionnellement, en raison du grand nombre d'apiculteurs mobilisés, l'inscription pour le contrôle du miel est acceptée jusqu'au 8 août. Envoyer les inscriptions au président Ls Racine, rue du Progrès 117, La Chaux-de-Fonds.

Le Comité.

*

Au commencement de l'année, alors que le printemps annonce sa venue, que la neige disparaît et qu'il est trop tôt pour ouvrir ses ruches, notre section a l'habitude de rassembler les apiculteurs, généralement au début de mars, dans un but de perfectionnement technique, par une conférence suivie d'une ample discussion entre tous les membres.

Notre première a eu lieu le dimanche 19 mars, dans la grande salle du Buffet de la Gare du Locle. Le Comité avait fait appel à l'apiculteur anglais bien connu chez nous, M. Townley, qui nous a présenté en détail sa méthode perfectionnée d'apiculture intensive au moyen de sa nouvelle ruche qui ne bouleverse rien dans le matériel auquel nous sommes habitués puisqu'il emploie une ruche Dadant-Blatt. L'avantage essentiel de son système est d'obtenir une colonie particulièrement forte au printemps, à la floraison la plus belle, ce qui est très difficile dans notre région montagneuse où les hivers sont longs et souvent rigoureux et où le retour du froid en avril-mai, et très souvent en juin, est très préjudiciable à nos abeilles en arrêtant la ponte et en affaiblissant nos colonies.

Au moyen d'un matériel de proportions réduites, notre conférencier présente et décrit dans tous ses détails sa manière de pratiquer. Sa méthode de renouvellement des reines, l'adjonction de corps de ruche pour l'obtention de fortes populations au moyen du plateau-séparateur spécial intéressent particulièrement l'auditoire.

Les apiculteurs de chez nous, habitués à lutter dans un climat dur, sont avides d'apprendre, aussi c'est avec beaucoup d'attention que tous ces détails furent suivis par une assemblée très nombreuse, la grande salle du Buffet de la Gare était occupée jusque dans ses coins. Le but désiré par le Comité, celui d'intéresser ses membres, fut pleinement atteint.

Cette conférence, suivie d'une courte séance administrative, laissera un agréable souvenir, nous remercions encore M. Townley pour la peine qu'il s'est

donnée à répondre aux nombreuses questions qui lui furent posées. Nous croyons savoir que quelques membres vont faire l'essai de la ruche Calor.

Retardé pour cause de maladie et service militaire.

R.

*

Les apiculteurs de la section se sont réunis le dimanche 11 juin au rucher de notre ami Marcel Wuillème, au Valanvron. Nous n'étions pas très nombreux, une trentaine seulement, le temps était incertain et nous venions d'avoir plusieurs jours de pluie et de froid. La dernière semaine du mois de mai fut très belle et ceux dont leurs ruches étaient placées dans les endroits où la floraison de la dent-de-lion durait encore en ont profité, malheureusement juin s'annonce mal, pluie et froid, la balance descend, c'est ce que nous constatons chez notre ami Wuillème où il n'y a encore pas grand'chose dans les hausses. Malgré tout, ces réunions de ruchers sont toujours intéressantes et l'on s'y retrouve avec beaucoup de plaisir. Nous engageons tous ceux qui ne viennent généralement pas à profiter de ces assemblées de ruchers, il y a toujours quelque chose à apprendre et c'est avec plaisir que nous les verrions renforcer nos rangs.

R.

Section de Grandson et Pied du Jura

Les sociétaires qui désirent faire contrôler leur miel sont invités à s'inscrire auprès du président de la section jusqu'au 8 août prochain.

N. Clément.

Avis aux Sociétés d'apiculture du Jura bernois

La journée des apiculteurs du Jura bernois, qui devait se tenir à Porrentruy, est renvoyée à l'année prochaine pour cause de la mobilisation.

Le Comité.

Section des Alpes

Convocation

Course. — Selon décision unanime, exprimée par l'assemblée de printemps de Glion, le Comité se fait un plaisir de vous inviter à participer nombreux à la traditionnelle course d'été. Journée de famille, d'essence récréative surtout.

Elle aura lieu, cette fois, aux *Avants sur Montreux le dimanche 6 août 1944* et quel que soit le temps.

Programme. — Départs des trains de Vevey : 7 h. 36 ou 8 h. 28 ; de Bex : 8 h. 32 ; d'Aigle : 8 h. 45. Dès l'arrivée du train d'Aigle, départ de Montreux par train spécial du M. O. B. jusqu'aux Cases. Là, visite de l'intéressant rucher de M. Haari, apiculteur-éleveur entendu. Brève assemblée avec admissions, communications, renseignements, vœux et propositions. Puis montée pédestre jusqu'au col de Jaman, trois quarts d'heure environ, où aura lieu le pique-nique du milieu du jour. On trouvera au Restaurant-chalet « Manoire » de quoi boire et manger. Pour repas cependant, aviser d'avance.

Dans l'après-midi, retour à pied sur les Avants (durée approximative : une heure). Visite des ruchers Grandchamp et Haari où ces collègues ont préparé à l'intention de leurs hôtes un élevage de reines.

La suite de la journée est laissée à l'initiative du Comité local, lequel réserve, paraît-il, aux participants d'agréables surprises. Départ des Avants à 19 h. 01.

Un billet collectif Montreux-Les Cases et retour sera établi. Coût : fr. 2.— Pour y avoir droit, *s'inscrire auprès de M. René Vogel, Les Bouleaux, Clarens, jusqu'au 5 août au soir.* La caisse de la société fait un subside pour le dit billet, faveur réservée uniquement aux sociétaires et à leur famille.

Le Comité recommande particulièrement cette rencontre qui promet d'avance beaucoup de satisfactions. Il espère que le pré d'Avant, chanté par

Rambert, sera, pour la circonstance, étincelant de lumière et de fraîches toilettes.

Du 19 juillet 1944.

Pour le Comité : *A. Porchet*, secrétaire.

NOUVELLES DES RUCHERS

S. Chambettaz, Assens, le 11 juin 1944.— Vite quelques mots sur le rucher. Chez moi et dans les environs d'Echallens, la récolte est satisfaisante : 10 kg. de moyenne. Mais ne le crions pas trop fort, gardons cela pour la feuille de contrôle.

Voilà la 4^{me} année que je pose la hausse sur 9 cadres du bas, et comme je ne fais pas la montagne, j'en suis satisfait. Il y a peut-être une augmentation de ponte dans la hausse, mais le mal n'est pas grand. Mes 4 ruches qui ont essaimé avaient même de magnifiques cellules royales dans ce 2^{me} étage.

On est heureux de constater que depuis que l'on connaît mieux le rôle de l'abeille, on s'intéresse davantage à sa vie et à ses mœurs. Hier encore notre *Feuille d'Avis de Lausanne* y consacrait un article instructif reposant à côté même des dernières nouvelles de l'invasion... merci à son auteur.

Et maintenant voilà deux jours de bonne pluie et au dire des connaisseurs, lorsque la végétation a souffert et qu'il vient de la pluie et du chaud, cela provoque une forte montée de sève, et par suite la miellée. Souhaitons que l'on transpire pour les foins et les moissons et pour tourner la 2^{me} récolte.

Villarepos, 1er juillet 1944.

Ici, après un très bon hivernage, les colonies se trouvaient en bon état au printemps, quoique en retard, semble-t-il (deux pertes, une orpheline, probablement depuis le 2 janvier où, à 10 h. $\frac{1}{2}$ du matin, il y avait grande effervescence au trou de vol ; l'autre, reine âgée, avec une patte arrière paralysée). Les cerisiers et les dents-de-lion ont été superbes (témoin la récolte exceptionnelle de cerises qui arrive à point ces jours) ; les colza ont souffert du sec, mais se sont rattrapés par la suite et promettent une récolte moyenne ; malgré cela, maigre récolte de miel (moyenne 2 kg. environ dans la contrée) que l'on doit attribuer aux nuits excessivement froides, voisines du gel et à la bise continue du mois de mai. On voyait les abeilles récolter force pollen, mais pas un seul jour de grande miellée : les fleurs n'ont pu, par suite du froid et des courants secs, froids, atteindre à la végétation généreuse qui fait déborder leurs corolles et remplit les greniers des avettes. Très peu d'essaïms.

Il semble que le tilleul soit plus prometteur, mais pour combien de temps ?

Charles Fleury. — Bâle, le 5 juillet 1944.

Hiver prolongeant frimas et vents froids jusqu'en avril. Impossible pour mes ruches en plein air de les visiter en mars. En plein midi, le thermomètre marquait 10 et 11 degrés. Première visite le 2 avril : deux cadres de couvain seulement, peu de provisions, à part cela toutes répondent à l'appel, pas de traces de maladies, premiers apports de pollen, bise violente et froide qui empêche les abeilles de sortir. Depuis plus de vingt ans que je suis apiculteur, je n'avais eu des ruches si faibles au printemps. Je nourris immédiatement à petites doses pour commencer, mais régulièrement jusqu'au 25 avril. Le 14, premiers cerisiers en fleurs qui, actuellement, sont chargés à tel point que les branches ploient, le 26 avril le colza fleurit également et je fus sauvé. Le mois de mai fut beau, j'en profitai pour faire bâtir quatre à cinq feuilles gaufrées à chaque ruche, mais juin fit, hélas, bien comme le rapporte le *Bulletin* de juillet : « Ce que mai apporta, juin l'emporta. » Les hausses furent mises le

20 mai, les abeilles y montèrent, mais elles sont encore vides à l'heure actuelle et pourtant j'ai l'espoir d'une petite récolte. Près du rucher, à environ 200 m., se trouve un petit bois planté d'acacias et de jeunes chênes, peut-être y aurait-il le miellat plus tard. Quant aux acacias, c'est en foule que les abeilles s'y rendirent au moment de la floraison.

Je n'ai eu qu'un essaim dont je supprimai la reine marquée et née en 1941 pour la remplacer par une autre reçue de M. Porret, à Fresens. Elle me donne satisfaction, trois cadres de couvain bien garni et compact, et qui, j'espère, me fera une hausse l'an prochain.

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gautrier, à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons. Prospectus sur demande.

J. HÄNI SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

Reines sélectionnées, marquées jaune, franco avec cage d'introduction fr. 12.— Ruchettes sur 2 cadres de hausses D.-B. fr. 32.— plus port, ruchette à retourner. Commander avec carte-réponse. **Th. Wehrli**, Arare (Genève).

Reines de choix 1944

provenant des meilleures soucs, obtenu médaille d'or, peuvent s'adresser en toute confiance au prix de fr. 12.50. **Marcel Molleyres**, apiculteur, Vallon (Fribourg).

La maison H. KOHLER
à Vevey, rue du Conseil

achète

au prix du jour, paiement et coupons au reçu de la marchandise,
miel du pays,
toutes quantités, se recommande.
H. Kohler

Miel

Achète au plus haut prix du jour.
Paiement au comptant.

Hans Bachmann, Lucerne
Commerce de fromage
Pfistergasse 12 Tél. 2 22 06

La

station de fécondation

créée à YVERDON

est à la disposition des apiculteurs.

Ils y trouveront des reines de choix et pourront y envoyer des reines à féconder pendant toute la saison.

Nucléi de 1, 2 et 3 cadres.

COMTE-SOLLBERGER

Rue du Lac 12

YVERDON

Nourrisseur-paillasson

pr D.-B., belle construction, à fr. 10.50 pièce.

Maurice Gisiger, Berlincourt,
tél. 3 72 46.

Reines marquées 1944

provenant meilleure souche. Prix fr. 12.50, avec cage.

F. Morrisberger, Poterie 6,
Genève.

Apiculteurs ! N'oubliez pas que vous devez nourrir à temps vos colonies ; pour cela demandez

LES NOURRISEURS

CH. JAQUIER

Bussigny s. Morges

Reines

fr. 12.50, avec la cage. Race Nigra.

Grivet Charles, Grattavache
(Fribourg).